

Paris, le jeudi 7 janvier 2010



**FNEC FP**



Confédération Générale du Travail  
FORCE OUVRIERE

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**LA FNEC-FP FO ET LE SNETAA-EiL SE SONT RENCONTRES :  
« NON A LA CASSE DE L'ECOLE ! AGISSONS POUR GAGNER ! »**

Le SNETAA-EiL et de la FNEC-FP FO se sont rencontrés le 6 janvier 2010 pour échanger leurs analyses sur les dossiers d'actualité et trouver des modalités d'actions qui permettent réellement aux personnels de gagner sur leurs revendications.

Trois dossiers ont plus particulièrement été examinés :

- le projet de décret sur l'autonomie des établissements (projet de décret sur les EPLE passé au Conseil Supérieur de l'Education de décembre dernier)
- le recrutement des professeurs au niveau master 2 (Bac+5) et la montée du nombre de contractuels
- les accords de Bercy sur la représentativité syndicale et les conséquences sur le paritarisme.

Le SNETAA-eiL et la FneC-FP-FO entendent combattre ces attaques qui opèrent un véritable basculement destructeur d'une part contre l'Education Nationale et ses personnels et d'autre part contre le syndicalisme indépendant.

En faisant éclater tout à la fois, les programmes, les diplômes nationaux, les obligations de service des enseignants, le projet de décret sur les EPLE soulève les plus vives inquiétudes quant au maintien du caractère national de l'Ecole. Nos deux organisations s'opposent au Conseil Pédagogique, nouvel outil de plus d'autonomie des établissements, de la casse des grilles horaires nationales quand 1/3 des horaires seront aux choix des Lycées, quand de facto les diplômes ne pourront plus être nationaux.

Le SNETAA-EiL et la FNEC-FP FO se prononcent contre toute forme de régionalisation de l'Ecole, de ses diplômes et de nos métiers d'enseignant, de professeurs d'Etat et contre toute privatisation.

**Nos deux organisations demandent l'abandon total du projet de décret sur l'autonomie des EPLE.**

Le SNETAA-EIL et la FNEC-FP FO se félicitent du rejet, désormais très large, concernant de nouvelles dispositions pour le recrutement des professeurs au niveau Master 2. Nos deux organisations qui avaient montré, dès le début, toute la nocivité de cette réforme réaffirment leur demande : **retrait de la réforme dite de la « masterisation »**. Nous demandons au ministre de **rétablir un nombre de postes aux concours suffisants** qui permettent d'assurer nos enseignements. La masterisation n'est rien d'autre que l'interdiction dans les faits, notamment pour les personnels précaires, de pouvoir accéder un jour à la titularisation en tant que professeur, fonctionnaire d'Etat. **La montée du nombre de précaires (15000 dans le Second Degré dont 65% dans les lycées professionnels) est inadmissible pour les Contractuels sans espoir de titularisation et incompatible avec la bonne marche du service public de l'Education Nationale.**

**Opposés à toute forme de « mastérisation », le SNETAA-EIL et la FNEC-FP FO exigent que soit lancé un véritable plan de résorption de la précarité dans la Fonction Publique. Nous demandons l'ouverture de négociation pour la titularisation des contractuels.**

Comme en juillet dernier, le SNETAA-EIL et la FNEC-FP FO rappellent une nouvelle fois **« que le projet de loi de rénovation du dialogue social dans la Fonction publique issu des Accords de Bercy de juin 08, doit être abandonné car porteur des plus graves dangers contre l'existence des statuts nationaux et des corps, contre le paritarisme, contre la place des syndicats nationaux de fonctionnaires »**.

**Agir pour gagner : Convaincus que ce n'est pas par des journées « saute-mouton » que l'on pourra contraindre le gouvernement à reculer, le SNETAA-EIL et la FNEC-FP FO ne peuvent s'associer au « mois d'action » programmé en janvier** par plusieurs organisations syndicales. Nous invitons nos adhérents, dès maintenant, à réunir tous les collègues dans les établissements pour se préparer à une véritable action qui permette de faire reculer le gouvernement ; **c'est seulement ainsi que les personnels de Beaubourg, de la RATP, les routiers, ont su gagner leurs combats.**

Enfin, les délégations de la **FNEC-FP FO et du SNETAA-eiL ont décidé de poursuivre leurs discussions engagées depuis plus d'un an et de les multiplier dans l'intérêt des personnels, du syndicalisme indépendant et laïque, de l'Ecole de la République.**

**Christian LAGE**  
Secrétaire Général du SNETAA-eiL  
*74 rue de la Fédération*  
*75015 PARIS*  
*Tél : 01.53.58.00.30*  
*snetaanat@aol.com*

**Hubert RAGUIN**  
Secrétaire Général de la FNEC-FP-FO  
*6/8 rue Gaston Lauriau*  
*93513 MONTREUIL Cedex*  
*Tél : 01-56-93-22-22*  
*fnecfpfo@fr.oleane.com*